


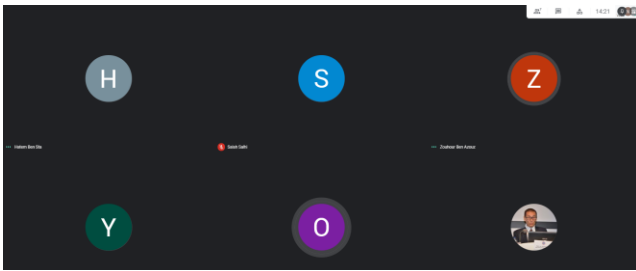


ACTUALITES

Erasmus+


Coaching Jean Monnet

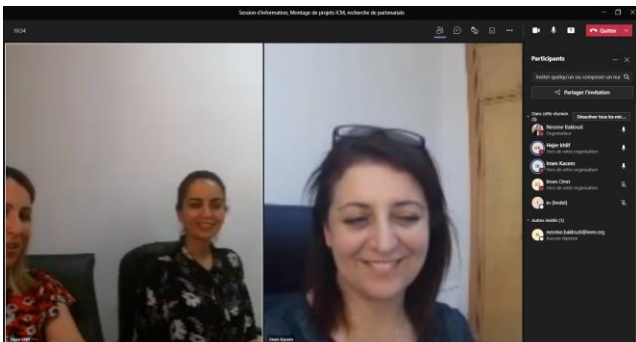
 **02 Juin 2021**, Le Bureau Erasmus+ Tunisie a organisé une session de coaching de soumission de projets Jean Monnet pour des collègues de l'université de Tunis El Manar.



Erasmus+


Session d'information, Montage de projets ICM

 **03 Juin 2021**, Le Bureau Erasmus+ Tunisie a organisé une session d'information et de montage de projets ICM pour des collègues de l'école "Law and Business School".



Erasmus+


Coaching montage de projets EMDM

 **07 Juin 2021**, Le Bureau Erasmus+ Tunisie a organisé une session de coaching montage de projets EMDM pour des collègues de l'université de Sousse.



Erasmus+

FAQ EMDM

 Bonne Nouvelle pour ceux qui sont entrain de préparer leurs projets EMDM, la commission européenne a lancé le FAQ.

Lien :

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/topic-details/erasmus-edu-2021-emjm-design>

Lien FAQ version anglaise :


https://www.erasmusplus.tn/doc/FAQ%20EMDM_English%20version.pdf

Une traduction du FAQ en langue française est aussi disponible via le lien suivant :

https://www.erasmusplus.tn/doc/FAQ%20EMDM_French%20version.pdf

Erasmus+

Bootcamp du projet UTM YABDA - Juin 2021

 Dans le cadre du projet CBHE Erasmus+ Yada (<https://www.yabda-project.eu>), et en vue d'atteindre les objectifs de développement des compétences entrepreneuriales des jeunes étudiants et diplômés de l'Université de Tunis El Manar (UTM) et en vue de les préparer à la compétition nationale puis à la compétition au niveau des pays du Maghreb, un bootcamp de trois jours a été organisé les **3, 4 et 5 Juin 2021** à la Cité des Sciences de Tunis (CST).

<http://www.utm.rnu.tn/utm/fr/actualite-4175-bootcamp-du-projet-utm-yabda-juin-2021>






Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Erasmus+  Tunisia

CREATING OPPORTUNITIES FOR TUNISIA ACROSS EUROPE


Relations UE – Tunisie : « Pour un partenariat renouvelé »

 En visite à Bruxelles, le **04 Juin 2021**, le Président de la République tunisienne, Kaïs Saïed s'est entretenu avec le Président du Conseil européen Charles Michel, la Présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen, et le Président du Parlement européen David Maria Sassoli.

<https://www.euneighbours.eu/fr/sud/stay-informed/news/relations-ue-tunisie-pour-un-partenariat-renouvele>



Premier Incubateur HealthTech en Tunisie "Connect'Innov Lab"

 Lancement d'un Road show pour la présentation et la promotion du premier incubateur HealthTech en Tunisie "Connect'Innov Lab"

Ce programme est soutenu par **Innov'i - EU4Innovation**, projet financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France et vise à soutenir le renforcement, la structuration et la valorisation de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat tunisien.

<https://www.facebook.com/photo?fbid=4310794859012646&set=a.140925312666309>



2^{ème} édition du Colloque Africain de la Formation 4.0

L'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR - Tunisie) supporte la deuxième édition du Colloque Africain de la Formation 4.0 qui se déroulera du **21 au 24 Juin 2021** (édition hybride) et qui s'inscrit dans le cadre des activités du Réseau Universitaire Africain (ITAUN – IT African University Network / www.itaun.org).

Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique

www.anpr.tn
twitter.com/anprtnisie2017
facebook.com/anprtnisie
com@anpr.tn
(+216) 71 842 617

L'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) supporte la deuxième édition du Colloque Africain de la Formation 4.0.

www.itaun.org

21 22 23 24
juin 2021

Appel à candidatures : programme de mobilités Sud-Sud

Ce nouveau programme de mobilités doctorales et postdoctorales Sud-Sud permet aux doctorant.e.s et post-doctorant.e.s de bénéficier d'une allocation financière pour une mobilité de recherche de 2 à 3 mois dans un domaine relié à la protection de l'environnement.

Date limite : **15 Juillet 2021**

<https://www.auf.org/nouvelles/appels-a-candidatures/programme-de-mobilites-sud-sud-doctorants-post-doctorants-sciences-environnementales/>

Appel à candidatures Model-UN : étudiants de Master du bassin méditerranéen

Rencontre Géopolitique des Jeunes de la Méditerranée **17-18 Juillet 2021**, Montpellier

Les étudiants du Master 2 Géopolitique (Paris 1-ENS), lancent un projet de Rencontre Géopolitique entre des jeunes étudiants issus des deux rives de la Méditerranée, en partenariat étroit avec la Délégation interministérielle à la Méditerranée (DiMed). Cet événement aura lieu à Montpellier les **17 et 18 Juillet 2021** et s'intéressera à la thématique de la « Mise en réseau des Villes de la Méditerranée ».

http://www.uc.rnu.tn/fr_detailactualit?documentId=1947



Offres de bourses ICM

Mobilités ICM pour Etudiants

Université	Pays	Domaine	Niveau	Durée	Nbre de places	Date Limite	Lien
Université de Gabès	Almeria (Espagne)	Sciences de l'environnement	Doctorat	5 Mois	01	13/06/2021	https://urlz.fr/fMNd
Université de Tunis El Manar	Aegean (Grèce)	Sciences de la terre	Doctorat	5 Mois	02	21/06/2021	https://urlz.fr/fQXS

Mobilités ICM pour Staff

Université	Pays	Domaine	Durée	Nombre de places	Date Limite	Lien
Université de Tunis El Manar	Aegean (Grèce)	-	5 Jours	02	21/06/2021	https://urlz.fr/fQXS

Mobilités ICM pour Prof

Université	Pays	Domaine	Durée	Nombre de places	Date Limite	Lien
Université de Tunis El Manar	Aegean (Grèce)	-	5 Jours	02	21/06/2021	https://urlz.fr/fQXS

Questions liées FAQ EMDM

Q1 : Dans le cadre du programme Erasmus+ - Action clé 2 - Partenariats pour l'excellence, quelles sections de la partie B du formulaire de candidature Erasmus Mundus Design Measures ne sont-elles pas nécessaires ?

A1 : La section B est utilisée par différentes actions et programmes. Pour les mesures de conception Erasmus Mundus (EMDM), veuillez trouver les instructions suivantes :

2.1.2 « Gestion de projet, assurance qualité et stratégie de suivi et évaluation » : il n'est pas nécessaire de décrire les méthodes et indicateurs d'évaluation pour suivre la portée et la couverture. Cependant, veuillez répondre aux conditions spécifiques énoncées dans le Guide du programme : Qualité – Conception et mise en œuvre du projet.

2.1.3 « Equipes de projet, personnel et experts » : il n'est pas nécessaire de fournir les CV.

2.2.2 « Mécanismes de gestion et de prise de décision du consortium : (le cas échéant) » : n'est pas applicable.

« Annexes » : Une seule annexe est requise pour l'EMDM : le tableau budgétaire détaillé. La liste des projets précédents et les autres annexes ne s'appliquent pas aux mesures de conception Erasmus Mundus.

Q2 : Dans le cadre du programme Erasmus+ - Action clé 2 - Partenariats pour l'excellence, combien de lots de travaux les candidats doivent-ils créer pour les mesures de conception Erasmus Mundus (EMDM) ?

Les mesures de conception Erasmus Mundus sont des subventions de faible valeur. Par conséquent, veuillez n'utiliser qu'un seul module de travail pour décrire l'ensemble de l'action.

Q3 : Dans le cadre des mesures de conception Erasmus+ - Action clé 2 - Partenariats pour l'excellence - Erasmus Mundus, comment les pays, institutions et/ou domaines thématiques sous-représentés du programme Erasmus+ peuvent-ils être identifiés ?

A3 : Pour identifier (a) les pays du programme Erasmus+, (b) les établissements et/ou (c) les domaines thématiques sous-représentés dans Erasmus Mundus, veuillez vous référer au catalogue sur le site Web de l'EACEA. En outre, notez que des fiches statistiques détaillées Erasmus Mundus ont été publiées et que les candidats peuvent utiliser comme référence.

Q4 : Dans le cadre du programme Erasmus+ - Action clé 2 - Partenariats pour l'excellence, quels coûts peuvent être couverts par la subvention Erasmus Mundus Design Measures (EMDM) ?

A4 : Le soutien prend la forme d'une contribution financière forfaitaire aux coûts directement liés aux activités nécessaires à la mise en place du nouveau programme de Master, telles que réunions et conférences, études/enquêtes, processus d'accréditation/évaluation, etc. La contribution peut servir également à couvrir les frais de personnel, les frais de voyage et d'hébergement, les frais administratifs et les activités sous-traitées, dans la mesure où cela est pertinent pour la mise en œuvre des mesures de conception Erasmus Mundus.

Q5 : Quelles sont les normes d'assurance qualité des programmes conjoints dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), mentionnées dans le cadre d'Erasmus+ - Action clé 2 - Partenariats d'excellence - Erasmus Mundus ?

A5 : Les normes d'assurance qualité des programmes conjoints de l'EEES couvrent tous les aspects clés des programmes conjoints, en termes de mise en œuvre de la conception conjointe, de livraison et d'assurance qualité. Pour plus de détails, veuillez visiter le site Web du Registre européen d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur (EQAR) – <https://www.eqar.eu/kb/joint-programmes/agreed-standards/>.

Selon le [Guide du programme Erasmus+ 2021](#), section « Mettre en place un projet », le programme de master en cours de développement devrait adhérer aux normes d'assurance qualité des programmes conjoints dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES).

Q6 : Dans le cadre du programme Erasmus+ - Action clé 2 - Partenariats pour l'excellence, le même établissement peut-il soumettre deux propositions de mesures de conception Erasmus Mundus ?

A6 : Oui, il est possible de soumettre plusieurs propositions sous le même appel. Cependant, la sélection des projets étant très compétitive, veuillez noter que la chance d'être sélectionné pour un financement dépend de la qualité de la ou des candidatures par rapport à toutes les autres candidatures soumises dans le cadre du même appel à propositions.

Q7 : Dans le cadre d'Erasmus+ - Action clé 2 - Partenariats pour l'excellence, les consortiums peuvent-ils postuler pour les lots Erasmus Mundus Design Measures (EMDM) et Erasmus Mundus Joint Masters (EMJM) la même année ?

A7 : Aucune règle n'empêche les bénéficiaires de postuler à la fois aux lots Erasmus Mundus Joint Masters (EMJM) et Erasmus Mundus Design Measures (EMDM). Les deux appels sont indépendants, ont des objectifs différents et ciblent différents types de projets et en particulier des consortiums avec un niveau d'expérience/réalisations différent.

La différence est que tandis que le programme EMJM soutient la mise en œuvre de masters communs accrédités prêts à fonctionner, l'EMDM soutient la conception de programmes communs (nouveaux et innovants). Veuillez vous référer au guide du programme Erasmus+ 2021 pour la description détaillée de chaque lot.

Q8 : Dans le cadre d'Erasmus+ - Action clé 2 - Partenariats pour l'excellence, mesures de conception Erasmus Mundus (EMDM), quelles annexes les candidats doivent-ils fournir ?

A8 : Une seule annexe est requise pour l'EMDM : le tableau budgétaire détaillé. Les bénéficiaires doivent coder le nom de l'établissement d'enseignement supérieur coordonnateur (cellule A4), le nom du lot de travaux unique (cellule B3) et le montant forfaitaire fixe de 55 000 euros (cellule B4). La liste des projets précédents et les autres annexes ne s'appliquent pas aux mesures de conception Erasmus Mundus.

Q9 : Dans le cadre d'Erasmus+ - Action clé 2 - Partenariats pour l'excellence, Erasmus Mundus Design Measures (EMDM), les organisations impliquées dans le futur programme de master doivent-elles être identifiées dans le formulaire de candidature ? Doit-il signer un mandat ?

A9 : Seul le candidat doit être inscrit dans la partie A du formulaire de candidature Erasmus Mundus Design Measures (c'est-à-dire que seul le candidat doit être indiqué dans l'écran Participants du système de soumission, consultez la section Comment faire pour plus d'informations).

Les organisations qui co-organiseront le futur programme de master commun ne participeront pas au processus de signature de la convention de subvention et elles n'auront pas besoin de signer de mandat ou de déclaration sur l'honneur. Il n'est pas possible d'ajouter des partenaires dans la partie A.

Dans la partie B, les candidats doivent néanmoins décrire les « organisations participantes », c'est-à-dire les établissements qui feront partie des futurs masters conjoints, et expliquer comment ils travailleront ensemble pour mettre en œuvre le projet. Ils peuvent notamment être décrits sous « Constitution du consortium : Coopération du consortium et répartition des rôles (le cas échéant) ».

Dans la partie C, le demandeur doit également énumérer ces organisations dans le tableau dédié.

Q10 : Dans le cadre du programme Erasmus+ - Action clé 2 - Partenariats pour l'excellence - Mesures de conception Erasmus Mundus (EMDM), comment les candidats peuvent-ils accéder au formulaire de candidature ?

A10 : Sélectionnez [l'action](#) puis cliquez sur « Lancer la soumission » : Cliquez sur « Télécharger le modèle de la partie B » : Deux documents apparaîtront sur votre écran, la partie B et le tableau Budget détaillé. Veuillez les compléter en suivant les instructions détaillées fournies dans le portail et les télécharger dans le système. Les candidatures doivent être soumises en utilisant le formulaire fourni dans le système de soumission. Veuillez ne pas modifier la structure, les titres ou les sous-titres et tenir compte du fait qu'il y a une limite de 40 pages. Les évaluateurs ne prendront pas en considération les pages supplémentaires. La partie C doit également être complétée pour les mesures de conception Erasmus Mundus. Le formulaire apparaîtra une fois les données du participant encodées.

Pour obtenir de la documentation d'assistance sur l'utilisation du système de soumission, consultez la section [IT how To](#)

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/topic-details/erasmus-edu-2021-emjm-design>

Topic Related FAQ EMDM

Q1: Under the Erasmus+ - Key Action 2 - Partnerships for Excellence, which sections of Part B of the Erasmus Mundus Design Measures application form are not necessary to complete?

A1: The section B is used by different actions and programmes. For the Erasmus Mundus Design Measures (EMDM), please find the following instructions:

2.1.2 "Project management, quality assurance and monitoring and evaluation strategy": it is not necessary to describe evaluation methods and indicators to monitor the outreach and coverage. However, please address the specific conditions set out in the Programme Guide: Quality – Project design and implementation.

2.1.3 "Project teams, staff and experts": it is not necessary to provide the CVs.

2.2.2 "Consortium management and decision-making mechanisms: (if applicable)": is not applicable.

"Annexes": Only 1 annex is required for EMDM: the so-called detailed budget table. The list of previous projects and other annexes are not applicable for Erasmus Mundus Design Measures.

Q2: Under the Erasmus+ - Key Action 2 - Partnerships for Excellence, how many work packages are applicants expected to create for Erasmus Mundus Design Measures (EMDM)?

A2: Erasmus Mundus Design Measures are low value grants. Therefore, please use only one single work package to describe the entire action.

Q3: Under the Erasmus+ - Key Action 2 - Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Design Measures, how can the under-represented Erasmus+ Programme Countries, institutions and/or thematic areas be identified?

A3: To identify the (a) Erasmus+ Programme Countries, (b) institutions, and/or (c) thematic areas that are under-represented in Erasmus Mundus, please refer to the [Catalogue on the EACEA website](#). In addition, note that detailed [Erasmus Mundus Statistical Factsheets](#) have been published which applicants can use as a reference.

Q4: Under the Erasmus+ - Key Action 2 - Partnerships for Excellence, which costs can be covered by the Erasmus Mundus Design Measures (EMDM) grant?

A4: The support takes the form of a financial lump sum contribution to the costs directly linked to the activities necessary to set up the new Master programme, such as meetings and conferences, studies/surveys, accreditation/evaluation process, etc. The contribution can also be used to cover staff costs, travel and accommodation costs, administrative costs and sub-contracted activities, in so far as relevant for the implementation of the Erasmus Mundus Design Measures.

Q5: What are the Standards for Quality Assurance of Joint Programmes in the European Higher Education Area (EHEA), referred to under the Erasmus+ - Key Action 2 - Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus?

A5: The Standards for Quality Assurance of Joint Programmes in the EHEA cover all the key aspects of joint programmes, in terms of joint design implementation, delivery and quality assurance. For more details, please visit the website of the European Quality Assurance Register for Higher Education (EQAR) – <https://www.eqar.eu/kb/joint-programmes/agreed-standards/>.

According to the 2021 [Erasmus+ Programme Guide](#), section ‘Setting up a project’, the Master programme under development is expected to adhere to the Standards for Quality Assurance of Joint Programmes in the European Higher Education Area (EHEA).

Q6: Under the Erasmus+ - Key Action 2 - Partnerships for Excellence, can the same institution submit two Erasmus Mundus Design Measures proposals?

A6: Yes, it is possible to submit several proposals under the same call. However, as the project selection is very competitive, please note that the chance to be selected for funding depends on the quality of the application(s) compared to all other applications submitted under the same call for proposals.

Q7: Under the Erasmus+ - Key Action 2 - Partnerships for Excellence, can consortia apply for both Erasmus Mundus Design Measures (EMDM) and Erasmus Mundus Joint Masters (EMJM) lots in the same year?

A7: No rule prevents beneficiaries from applying to both Erasmus Mundus Joint Masters (EMJM) and Erasmus Mundus Design Measures (EMDM) lots. Both calls are independent, have different objectives and target different types of projects and in particular consortia with a different level of experience/achievements.

The difference is that while the EMJM scheme is supporting the implementation of ready-to-run accredited joint masters, the EMDM is supporting the design of (new and innovative) joint programmes. Please refer to the 2021 [Erasmus+ Programme guide](#) for the detailed description of each lot.

Q8: Under the Erasmus+ - Key Action 2 - Partnerships for Excellence, Erasmus Mundus Design Measures (EMDM), which annexes do applicants need to provide?

A8: Only one annex is required for EMDM: the so-called detailed budget table. Beneficiaries need to encode the name of the Coordinating higher education institution (cell A4), the name of the single work package (cell B3) and the fixed lump sum amount 55.000 euros (cell B4). The list of previous projects and other annexes are not applicable for Erasmus Mundus Design Measures.

Q9: Under the Erasmus+ - Key Action 2 - Partnerships for Excellence, Erasmus Mundus Design Measures (EMDM), should the organisations involved in the future master programme be identified in the application form? Do they need to sign a mandate?

A9: Only the applicant should be entered in Part A of the Erasmus Mundus Design Measures application form (i.e. only the applicant is to be provided in the Participants screen of the submission system, consult the IT How to for more information).

The organisations who will co-organise the future joint master programme will not take part in the signature process of the grant agreement and they do not need to sign any mandate or declaration of honour. It is not possible to add any partners in Part A.

In Part B, applicants are nevertheless expected to describe the 'participating organisations', i.e. the institutions that will be part of the future joint masters, and explain how they will work together to implement the project. They can notably be described under “Consortium set-up: Consortium cooperation and division of roles (if applicable)”.

In Part C, the applicant should list these organisations also in the dedicated table.

Q10: Under the Erasmus+ - Key Action 2 - Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Design Measures (EMDM), how can applicants access the application form?

A10: Select [the action](#) and then click “Start submission”: Click “download Part B template”: Two documents will appear in your screen, Part B and the detailed Budget table. Please complete them following the detailed instructions given in the Portal and upload them into the system. Applications must be submitted using the form provided in the submission system. Please do not change the structure, titles or subtitles and take into account that there is a page limit of 40 pages. Evaluators will not consider any additional pages. Part C should also be completed for Erasmus Mundus Design Measures. The form will appear once the participant data is encoded.

For support documentation on how to use the submission system, see [IT how To](#)

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/topic-details/erasmus-edu-2021-emjm-design>